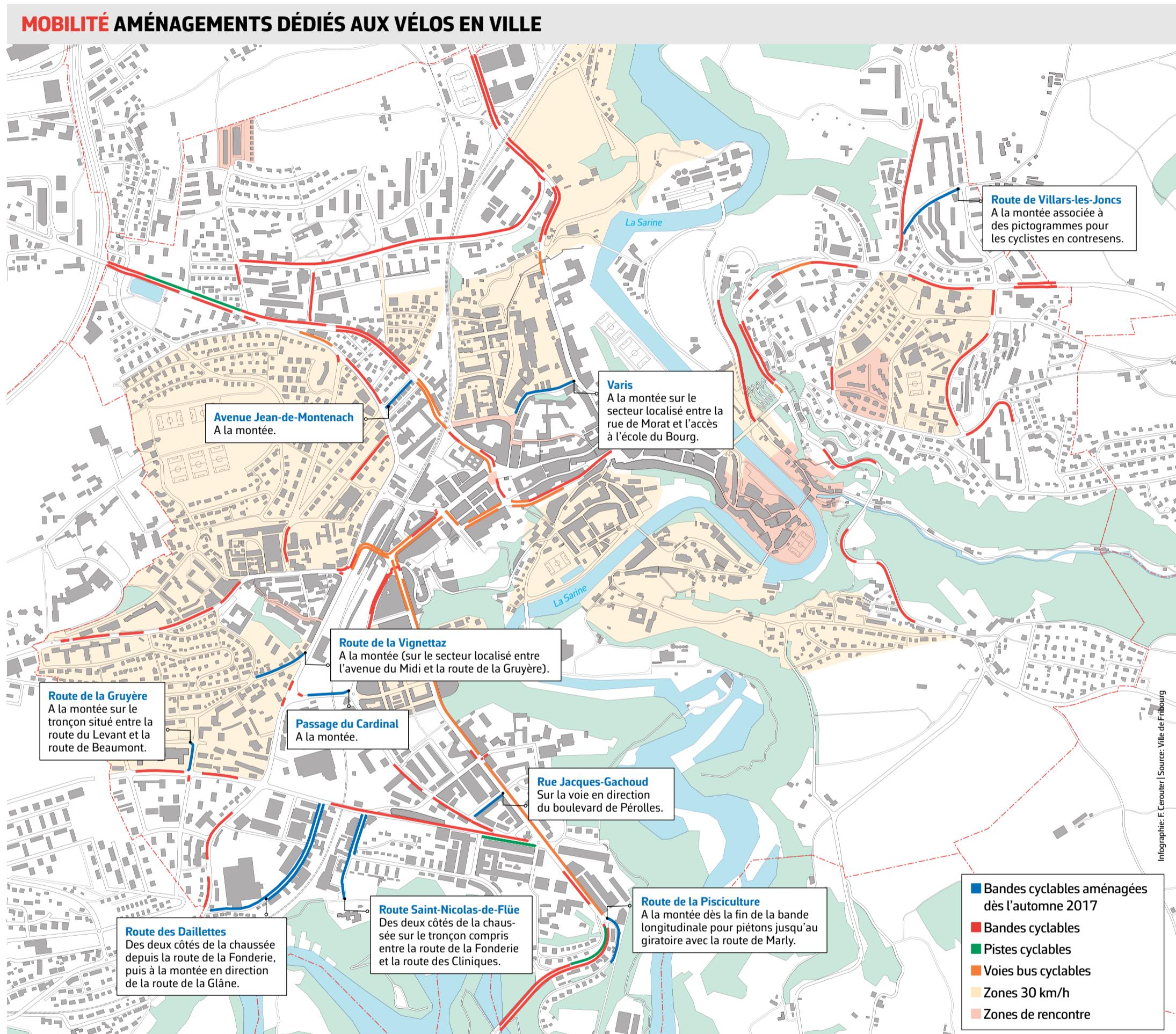


La capitale ajoute 2,2 km de bandes pour vélos. Une pièce de plus dans le sens de la mobilité douce

Fribourg étend son réseau cyclable



IGOR CARDELLINI

Fribourg » Comparaison intercantonale faite, la ville de Fribourg est plutôt mauvaise élève en matière de réseau cyclable (*La Liberté* du 20 août 2016), mais elle s'efforce de le développer. Prochainement, dix artères de la capitale vont accueillir de nouvelles bandes cyclables, annonce un communiqué de la ville. Ces nouvelles voies s'ajouteront au réseau de 19,5 kilomètres déjà en place. Un réseau qui comprend 14,7 km de bandes, 705 m de pistes en site propre et 4 km de voies de bus. Fribourg comptait 8 kilomètres de bandes cyclables en 2010.

Ainsi, les pinceaux de la commune vont badigeonner dix nouvelles routes, avenues et

rues sur 2,2 kilomètres. De plus, dans neuf veines de la cité, des pictogrammes seront placés aux endroits où la présence conjointe de cyclistes et d'automobilistes peut créer des situations conflictuelles.

Bandes discontinues

«Ça n'est là qu'un morceau s'ajoutant à des travaux déjà entrepris dans le cadre des mesures d'accompagnement au projet Poya. Pour rappel, des pas importants ont été faits pour améliorer la mobilité dans des zones clés, comme l'avenue Général-Guisan, la route Sainte-Thérèse ou la rue de Morat», relève Jean-Charles Bossens, chef du Service de la mobilité.

«Il s'agit d'un joli paquet de mesures qui dirigent Fribourg dans la bonne direction. On sent

que le Conseil communal veut aller de l'avant. Mais nous avons encore beaucoup de discontinuités dans le réseau cyclable. Il faudrait travailler à les relier», estime Marcel Gutschner, représentant de Pro Vélo Fribourg dans la commission de mobilité douce de la ville.

Et d'ajouter que les «pots de peinture ne seront utiles que s'ils s'accompagnent d'infrastructures complémentaires, de places supplémentaires pour garer les vélos de manière pratique et d'une promotion efficace, en partie déjà proposée».

«Nous agissons sur plusieurs plans. L'ajout de bandes et pistes cyclables s'est fait en parallèle à la création des zones 30, de rencontre et piétonnes. De plus, chaque fois que c'était possible, nous avons poussé

pour que les promoteurs immobiliers veillent à prévoir des places de parc pour les cycles. Entre 2014 et 2016, 337 places ont été créées, amenant le total à 7272 espaces sur les domaines public et privé pour un usage public (1538) et privé», indique Jean-Charles Bossens.

Vers un autre paradigme

«Il est évident que la ville doit encore augmenter la part de mobilité douce, mais nous agissons par paquets en fonction des normes en vigueur et des diverses contraintes, notamment imposées par la topographie complexe de Fribourg et les ressources financières disponibles», relève Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal en charge de la mobilité et de la police.

Pour l'élu, la ville a déjà opéré un changement de paradigme: «Nous ne priorisons plus les voitures. L'automobiliste n'est plus le seul maître. Le réseau routier est de plus en plus modifié en direction d'un usage commun et complémentaire entre les différents modes de transport. Nous sommes passés à une vision de cohabitation entre voitures et vélos.»

Et les autorités communales comptent sur les activités de promotion pour aider la population à réaliser ce virage. Ces dernières années, elles ont notamment participé à plusieurs activités comme A vélo au travail, la Semaine de la mobilité ou encore la mise en place d'une bourse aux vélos.»

«Nous agissons par paquets en fonction des normes en vigueur et des diverses contraintes»

Pierre-Olivier Nobs